

Paris, le 13 septembre 2023

Au père Roger Hébert,
A la sœur Marie-Laure Dénès,
A madame Dominique Rouyer,

L'assemblée des évêques a décidé que le suivi des résolutions prises à la suite de la remise de leurs rapports par les groupes de travail suscité après l'assemblée de novembre 2021 serait assuré par le conseil permanent aidé par trois personnes indépendantes.

Le conseil permanent a choisi de solliciter la CORREF, *Promesses d'Église* et les pilotes des groupes de travail afin que chacune de ces instances lui présente une *terna* dans laquelle il puisse appeler respectivement un religieux ou une religieuse, une personne laïque et un prêtre.

Après délibération, le conseil permanent vous a sollicité. Vous avez reçu cet appel et vous avez accepté cette mission.

Vous serez ainsi en charge de :

- suivre la réception des résultats de l'audit des cellules d'écoute, audit pour lequel le CPLP doit choisir une instance spécialisée qui commencera ses travaux en septembre. Au vu des résultats et en les comparant aux recommandations du GT 1, vous assisterez le conseil permanent dans la définition des progrès à accomplir afin que l'Église en France dispose d'une capacité effective et durable d'écoute des personnes victimes et d'une capacité effective et durable de les accompagner, par-delà le travail de l'INIRR et de la CRR ;
- de suivre les travaux du CPLP en matière de recueil des témoignages des personnes victimes et de l'avancée du projet de mémorial ;
- de veiller à la publication du rapport donné chaque année par le SNPM et le CPLP ainsi que du rapport d'activité du Tribunal pénal canonique national ;
- de veiller aux retours donnés au CEMOLEME par les conseils presbytéraux quant aux analyses et recommandations des GT 2 (confession et accompagnement spirituel) et GT 6 (ministère des prêtres). Ces retours aideront le conseil permanent à définir ce qui pourra être proposé aux diocèses ou soumis au vote d'une assemblée plénière pour faire aboutir de la meilleure manière les recommandations reçues ;
- de suivre, en lien avec les instances concernées, les résolutions concernant les prêtres et autres ministres coupables ou mis en cause, (GT 3) en tenant compte aussi des résolutions votées en novembre 2022 ;

- de suivre les retours donnés par les équipes des Séminaires de France au CEMOLEME et au CNGS quant à l'intégration dans leurs statuts, chartes et règlements intérieurs des mesures recommandées par le GT 4 ;
- de suivre la mise en place et la réalisation des « visites fraternelles » des évêques décidées par l'assemblée selon les modalités présentées par le GT 5 et d'aider à la rédaction de la mission concrète de ces visites et des questionnaires nécessaires ;
- de suivre la mise en place d'un mentorat pour les évêques nouvellement ordonnés et l'enrichissement de la formation initiale et continue des évêques (GT 5)
- de veiller à la tenue d'une Assemblée de type synodal de l'Eglise de France d'ici à 3 ans (GT 7)
- de veiller à ce que la commission doctrinale passe ses travaux au crible des propositions du GT 8
- de suivre la mise en œuvre des mesures concernant les associations publiques de fidèles menant la vie commune (GT 9)
- de veiller à la mise à jour du site : <https://www.fairedelegliseunemaisonsure.fr/>

La durée de la mission

Vous êtes nommé(e)s jusqu'au point d'étape et d'évaluation de la mise en œuvre des résolutions prévu à l'Assemblée plénière de mars 2025.

Votre travail se fera avec les membres du Conseil permanent, tous chargés de ce suivi. Cela demandera donc des rencontres régulières entre chacune, chacun de vous et tel ou tel membre du Conseil avec qui vous travaillerez et avec qui vous pourrez vous associer l'aide d'autres personnes.

Cela demandera aussi des rencontres régulières en session de conseil permanent, que nous pourrions estimer au point de départ à une rencontre tous les deux mois.

Le Secrétaire général et les Secrétaires généraux adjoints seront à votre disposition pour toute question.

Moyens mis à disposition par la Cef :

Vous êtes invités à établir un budget de fonctionnement à présenter au Secrétaire général qui facilitera votre travail ; Madame Émilie Dupont qui a accompagné les 9 groupes de travail est disponible pour l'organisation de réunion, la rédaction de compte rendu, un éventuel support méthodologique (reporting, ...)

Lettres de cadrage suite à l'Assemblée plénière

Les lettres envoyées par Mgr Eric de Moulins-Beaufort vous seront données.

+ Éric de Moulins-Beaufort
Archevêque de Reims
Président de la Conférence des évêques de France